notamment avec les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Union soviétique, la Norvège, le Mexique et le Venezuela. Les préparatifs se sont poursuivis en vue de la tenue de la Conférence mondiale de l'énergie, que le Canada accueillera pour la première fois à Montréal en septembre 1989. Plusieurs événements ont influé sur la politique énergétique nationale et ont trouvé écho dans la politique étrangère; entre autres, la conclusion du Processus de la confluence énergétique qui a abouti, en août, à la publication d'un rapport sur les choix énergétiques du Canada d'ici le début du prochain siècle.

La politique du Canada en matière d'énergie comporte les éléments suivants : un minimum d'intervention de la part de l'État, le maintien d'un climat politique stable dans lequel les mécanismes du marché peuvent fonctionner librement, et l'ouverture aux influences internationales. Elle repose en outre sur la reconnaissance du lien qui existe entre le secteur énergétique canadien et le jeu de l'offre et de la demande internationales.

Étant donné l'interdépendance des économies énergétiques canadienne et mondiale, le Canada a travaillé à améliorer la coopération internationale dans ce domaine. Il a joué un rôle de premier plan au sein de l'AIE, qui est un important forum pour débattre des questions relatives à l'énergie et élaborer des stratégies et méthodes collectives pour assurer la sécurité des approvisionnements. Au cours de l'année, l'AIE a accordé plus d'attention aux éléments des politiques énergétiques qui se rapportent à l'environnement. Elle a continué de se pencher sur les problèmes que crée l'intervention de l'OPEP dans le marché pétrolier pour ce qui concerne la sécurité des approvisionnements. Une équipe de l'AIE s'est rendue au Canada en octobre pour examiner la politique énergétique du gouvernement dans le détail.

Dans leurs travaux, plusieurs instances internationales ont mis l'accent sur les rapports réciproques complexes entre l'énergie et l'environnement. L'OCDE a étudié l'intégration des politiques énergétiques et environnementales. L'AIE et le GIEC ont commencé à s'intéresser de plus près aux incidences de l'effet de serre planétaire sur l'adaptation éventuelle des politiques de l'énergie. Au Canada, lors de leur réunion du mois d'août, le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ses homologues provinciaux ont mis sur pied un groupe de travail fédéral-provincial sur l'énergie et l'environnement, qui commencera par étudier les effets sur les politiques énergétiques de la limitation des émissions de gaz carbonique à certains niveaux hypothétiques.

Les préparatifs se sont poursuivis en vue de la tenue de la Conférence mondiale de l'énergie; on prévoit que ce congrès du secteur privé accueillera quelque 3 000 dirigeants de gouvernements et de sociétés privées, venant de plus de 80 pays et s'intéressant au secteur de l'énergie. Les participants à la Conférence aborderont des questions capitales telles que le développement viable, la sécurité des approvisionnements énergétiques et les investissements servant à mettre en valeur des ressources énergétiques. En mars, le ministre de l'Énergie a visité le Japon où il a participé à une série de discussions bilatérales. Des consultations bilatérales entre hauts fonctionnaires ont eu lieu avec le Venezuela en septembre et avec les États-Unis en décembre (le Mécanisme de consultations sur l'énergie). En outre, plusieurs représentants de gouvernements étrangers,

responsables du secteur énergétique dans leur pays, ont visité le Canada; notamment les ministres de l'Énergie du Royaume-Uni, de la Jordanie et du Kenya et des hauts fonctionnaires de la Norvège et du Japon. Les membres des deux Comités de l'énergie du Parlement se sont rendus en Europe de l'Ouest et en Colombie pour y promouvoir les intérêts du Canada dans le domaine de l'énergie.

Un ensemble de circonstances a fait monter le cours du pétrole durant les premiers mois de la dernière année financière. Une consommation de pétrole plus forte que prévue, le nouvel accord de l'OPEP sur la production pétrolière étayé des mesures de soutien prises par certains pays exportateurs de pétrole non-membres de l'OPEP, et les accidents survenus en Alaska et dans la mer du Nord ont eu pour effet d'augmenter le cours du pétrole en établissant un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. En mars 1989, le prix du pétrole avait atteint un plafond d'environ 20 \$US, en hausse par rapport à l'automne de 1988 lorsqu'il se situait entre 12 et 13 \$US, soit le cours le plus bas enregistré sur une période de 19 mois.

Divers événements importants survenus au Canada dans le domaine de l'énergie ont eu des retentissements internationaux. L'ALE est entré en vigueur. Le gouvernement canadien a pris des mesures pour soutenir les grands projets énergétiques entrepris dans l'Ouest canadien et au large des côtes de Terre-Neuve (les gisements Hibernia); par leur envergure et leurs exigences technologiques, ces projets ont attiré l'attention de nombreux pays étrangers. En septembre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé une nouvelle politique concernant la réglementation des exportations d'électricité et des lignes internationales de transport de l'énergie.

La Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale a poursuivi son programme de prospection d'hydrocarbures et ses projets d'assistance technique dans plusieurs pays dont le Ghana, le Costa Rica, Madagascar, le Maroc, le Sénégal, la Jordanie, la Thaïlande, le Népal et le Botswana. Elle a en outre appuyé un programme conçu par l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal afin de parfaire les connaissances des gestionnaires du pétrole dans les pays en développement francophones, ainsi qu'un programme analogue destiné aux pays en développement anglophones et organisé par l'Alberta Summer Institute for Petroleum Industry Development.

Questions nucléaires

Comme source d'énergie, le nucléaire a soulevé un intérêt croissant au cours de l'année, en partie à cause des inquiétudes suscitées par les effets polluants d'autres sources d'énergie, dont le charbon, et de la confiance plus grande dans la sécurité des centrales nucléaires. Le programme d'information publique de l'Association nucléaire canadienne et l'approche responsable que le Canada a adoptée pour renseigner sa population sur l'énergie nucléaire ont attiré beaucoup d'attention sur le plan international.

Le Canada a continué de collaborer aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et, en septembre, il a assumé la présidence de son Conseil des gouverneurs pour un an. L'activité de l'AIEA a été moins politisée durant l'année et elle a porté davantage sur la tâche première de l'Organisation, c'est-à-dire les sauvegardes. De plus, le Canada a participé à diverses initiatives multilaté-